

Bureau d'études
d'ingénierie,
conseils, services

Fédération Eaux Puisaye-Forterre

**MISE EN PLACE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION
CAPTAGE DE PARLY (89)**

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PIÈCE N°9 : ÉVALUATION ÉCONOMIQUE



Sciences Environnement

Ce dossier a été réalisé par :

Sciences Environnement

Agence d'Auxerre

TABLE DES MATIÈRES

PIÈCE N°9 : ÉVALUATION ÉCONOMIQUE.....	102
1 – <i>CHIFFRAGE DES MESURES DE PROTECTION À METTRE EN ŒUVRE.....</i>	<i>104</i>
2 – <i>DÉPENSES LIÉES À LA MISE EN PLACE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION</i>	<i>106</i>

1 – CHIFFRAGE DES MESURES DE PROTECTION À METTRE EN ŒUVRE

1.1 – Estimation des dépenses liées aux travaux

Les chiffres indiqués ci-dessous correspondent à une estimation à partir de tarifs pratiqués usuellement.

Les opérations suivantes sont à réaliser pour mettre l'ouvrage en conformité avec la réglementation en vigueur.

L'Agence de l'Eau subventionne à hauteur de 80 % les travaux de protection liés à la DUP en périmètre de protection rapprochée et les indemnités des servitudes. Ce taux de 80 % est valable sous 2 ans puis passe à 40 % entre 2 et 4 ans et 20 % au-delà.

1.1.1 – Travaux au sein du périmètre de protection immédiate

	Prix unitaire	Quantité	Coût total H.T.
Installation d'une clôture de type treillis soudés (panneaux) H=2m	80 €/ml	40 ml	3 200 €
Installation d'un portail alu grillagé Ouverture utile = 3m, hauteur=2 m	2 000 €	1	2 000 €
Coût total estimé			5 200 € H.T.

1.1.2 – Travaux au sein du périmètre de protection rapprochée

Sans objet.

1.2 – Estimation des dépenses hors travaux

L'acquisition des terrains situés en périmètre de protection immédiate par le syndicat est imposée réglementairement par le Code de la Santé Publique. L'hydrogéologue demande la création d'un périmètre de protection immédiate formé par un carré de 10 m de côté et centré sur le forage ; soit une surface de 100 m².

Bornage du périmètre de protection immédiate :

Les limites proposées pour le périmètre de protection immédiate, correspondent à une partie de la parcelle n°81 de la section ZE de la commune de Parly.

Le bornage du PPI sera nécessaire.

	Prix unitaire	Quantité	Coût total H.T.
Bornage du PPI (délimitation, pose de bornes, levés de calage, document modificatif au cadastre)	150 €/borne	4	600,00 €
Achat de 100 m ² au sein de la parcelle ZE/81	8 €/m ²	100	800,00 €
Frais de notaire	500 €	1	500,00 €
Coût total estimé			1 900 € H.T.

1.3 – Coût total des mesures de protection

Travaux au sein du PPI	5 200,00 €
Bornage du PPI	600,00 €
Frais divers	2 000,00 €
TVA 20% (pour les coûts ci-dessus)	1 560,00 €
Achat des surfaces en PPI + notaire	1 300,00 €
Total général TTC	10 660,00 €

2 – DÉPENSES LIÉES À LA MISE EN PLACE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

2.1 – Les différentes étapes et coûts de la procédure

Procédure :

	Prix H.T.	Coût total TTC
Etude préalable à l'avis de l'hydrogéologue agréé (TERRE)	18 280,00 €	21 936,00 €
- Dossier DUP, - Dossier Autorisation au titre du Code de la Santé Publique - Dossier prélèvement au titre du Code de l'Environnement	4055,00 €	4 866,00 €
Intervention de l'hydrogéologue agréé	2 400 € (non soumis à la TVA)	
Coût total estimé TTC		29 202,00 €

Pour mémoire, le coût des opérations antérieures au lancement de la procédure de mise en place des périmètres de protection est donné ci-dessous.

	Prix H.T.	Coût total TTC
Etude géomorphologique (pour implantation du forage)	11 250,00 €	13 500,00 €
Réalisation du forage	396 000,00 €	475 200,00 €
Maîtrise d'œuvre (TERRE)	37 000,00 €	44 400,00 €
Coût total estimé TTC		532 900,00 €

2.2 – Coût total général

Coût de la procédure	29 202,00 €
Coût de la protection	10 660,00 €
TOTAL GÉNÉRAL TTC	39 862,00 €